



Published on 16 March 2020 by **Fabien Pomart**, Member of the Paris Bar

f.pomart@soulier-avocats.com

Tel.: + 33 (0)1 40 54 29 29

[Read this post online](#)

Covid-19: Partial activity, companies have 30 days to submit their application

Partial activity: A press release from the Ministry of Labor specifies that companies have 30 days to submit their application to get a 100% compensation coverage, up to a maximum of 4.5 the value of the minimum wage.

Paris, le 16 mars 2020

Communiqué de presse

Le ministère du travail donne 30 jours aux entreprises pour déclarer leur activité partielle, avec effet rétroactif

La crise sanitaire que nous traversons entraîne la mise en œuvre immédiate de mesures de soutien massif aux entreprises. Le dispositif d'activité partielle est une des mesures clés.

Un décret sera donc pris dans les tous prochains jours pour réformer le dispositif d'activité partielle, afin de couvrir 100% des indemnités versées aux salariés par les entreprises, dans la limite de 4,5 SMIC.

Le serveur de l'Agence de service et de paiement (ASP) accessible aux employeurs pour procéder à leur demande d'activité partielle fait face à un afflux exceptionnel qui conduit à rendre le site inaccessible pour de nombreuses entreprises.

Les équipes de l'ASP conduisent ce jour les travaux techniques nécessaires au bon fonctionnement du site. Il a été décidé de le fermer jusqu'à demain mardi 17 mars matin pour permettre le bon déroulement de ces travaux.

Pour ne pas pénaliser les entreprises, le ministère du travail a décidé d'accorder aux entreprises un délai de 30 jours pour déposer leur demande, avec effet rétroactif.



Soulier Avocats is an independent full-service law firm that offers key players in the economic, industrial and financial world comprehensive legal services.

We advise and defend our French and foreign clients on any and all legal and tax issues that may arise in connection with their day-to-day operations, specific transactions and strategic decisions.

Our clients, whatever their size, nationality and business sector, benefit from customized services that are tailored to their specific needs.

For more information, please visit us at www.soulier-avocats.com.

This material has been prepared for informational purposes only and is not intended to be, and should not be construed as, legal advice. The addressee is solely liable for any use of the information contained herein.